



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4099 Rev. 1

AUG
AOUT 15 1989

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Bench Scales

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Corporations
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance de comptoir électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

Tokyo Electric Canada Limited
2 Vulcan Street
Rexdale, Ontario
M9W 1L2

MANUFACTURER / FABRICANT:

Tokyo Electric Company Limited
1-14-10 Uchikanda
Chyoda-Ky-Tokyo
Japan/Tapon

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SL-47-15-N
SL-47-30LN
SL-47-15N-1

SL-47-25N-1
SL-47-50N-1

RATING / CLASSEMENT:

15 kg x 0.005 kg
30 lb x 0.01 lb
15 kg x 0.005 kg
30 lb x 0.01 lb
25 kg x 0.005 kg
50 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved devices are fully electronic self-contained bench scales. The base is fabricated from steel and can be levelled by means of adjustable locking feet and a bullseye level. A single cantilever type load cell is bolted to the base of the scale and is protected from over-loading by means of adjustable stops. The load cell supports a load spider and a skirted stainless steel platter.

There are two weight displays on the device, one mounted on the side of the scale for the customer and the other for the operator which is mounted on the front of the scale.

An optional remote display is also available. All displays are of the six digit seven segment type and indicate weight in kg or lb.

An LED annunciator indicates the center of zero.

The device has the capability of being interfaced to a compatible cash register to form an electronic point of sale system.

Note: The models SL47-N differ from the models N-1 in the load cell capacity only. The N models are fitted with a 15 kg load cell, and the N-1 have a 25 kg load cell.

Access to coarse zero and span adjustments are located on the front of the device.

The housing is of plastic and can be sealed independently with a lead and wire seal or with a tamper-proof paper seal; however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance de table autonome entièrement électronique. Le socle est fabriqué en acier et peut être mis de niveau à l'aide de pieds réglables verrouillables et d'une bulle de mis à niveau. Une cellule de pesage de flexion simple est boulonnée au socle de la balance et est protégée de toute surcharge par des butées réglables. Un plateau à rebord en acier inoxydable recouvre une araignée qui repose sur la cellule de pesage.

L'appareil est pourvu de deux indicateurs: le premier, destiné au client, est monté sur le côté de la balance et le deuxième, destiné à l'opérateur, est monté sur l'avant de la balance.

Un téléindicateur est également disponible en option. Tous les indicateurs sont des dispositifs à six chiffres de sept segments qui indiquent le poids en kg ou en lb.

Un voyant à DEL indique le centre du zéro.

L'appareil peut être relié à une caisse enregistreuse compatible pour former un système électronique de point de vente.

Note: La capacité de la cellule de pesage du modèle SL47-N est différente de celle du modèle N-1. Le modèle N possède une cellule de pesage d'une capacité de 15 kg et le modèle N-1 possède une cellule de pesage d'une capacité de 25 kg.

L'accès aux ajustements du zéro et de la portée sont situés sur le devant de l'appareil.

Le boîtier de la balance est en plastique et peut être scellé indépendamment à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un sceau inviolable en papier. Il n'est toutefois pas conçu pour être scellé selon les exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.


for W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

AUG 15 1989

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

